

## Compte Rendu du Conseil Municipal du mardi 9 novembre 2021

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU, David BERAUX, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, Julien COYARD, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Laurent NORMANDIN-VARENNE, Sylvie POMIER

Excusés, Alain MALGOUYRES, Vincent de NADAÏ

### 1. Point commissions suite au départ d'une conseillère

Madame le Maire souhaite que les postes où la conseillère démissionnaire était présente soient de nouveau pourvus. Elle demande aux conseillers présents de se positionner :

- Commission Logement et Ruralité (CAA) :
  - Nouveau Titulaire : Mme Mourleau Marie Claire
  - Nouveau Suppléant : Mme Mirabel Marie Rose
- EPFL : Titulaire : Mr Marmuse Jean Damien
  - Nouveau Suppléant : Mme Mourleau Marie Claire
- Commission communale
  - Travaux : Nouveau Titulaire : Mme Mourleau Marie Claire
  - Appel d'Offres : Nouveau Suppléant : Mme Genovesio Cécile
  - Urbanisme : Nouveau Titulaire Mme Mirabel Marie-Rose

De même, chaque conseiller est titulaire d'un secteur géographique sur lequel il intervient notamment pour la distribution des bulletins municipaux. Le secteur vacant est donc réparti sur 3 conseillers responsables des secteurs mitoyens : Monsieur Alain Malgouyres, et Mesdames Christèle Boé et Séverine Bouroumeau

### 2. Assurances bâtiments et véhicules

Actuellement les bâtiments de la commune sont assurés chez AXA et les véhicules à la MACIF.

2 assureurs GROUPAMA et la SMACL, connus pour assurer des collectivités locales, ont été contactés pour établir des devis. A couvertures égales, la MACIF reste moins chère sur les véhicules et GROUPAMA propose le devis le plus intéressant sur les bâtiments.

Ces 2 assureurs sont donc retenus pour assurer les biens de la commune en 2022

### 3. Convention de Partenariat avec CASTELCULIER et LAFOX pour la police municipale

Lors du dernier conseil municipal, Madame Le Maire avait évoqué la proposition des communes de Castelculier et Lafox de mutualiser leur police municipale. A leur demande, Madame Le Maire a transmis aux élus la convention de mise en commun des agents de police municipale. Après avoir pris connaissance des attributions des agents de police, et des conditions d'intervention sur notre commune, les élus ne souhaitent pas donner suite à la proposition de mutualisation

### 4. Convention de Partenariat avec CASTELCULIER pour le transport des enfants de la garderie vers le Centre aéré de St Ferréol

Madame le Maire rappelle aux élus, que le service de bus à destination de la garderie durant les vacances scolaires était pris en charge gratuitement par la commune de Lafox quand celle-ci était située sur leur commune. Depuis qu'elle a été transférée sur la commune de Castelculier, la mairie de Castelculier demande une prise en charge financière aux communes au prorata du nombre d'enfants.

Madame Le Maire présente aux élus le projet de convention ainsi qu'une évaluation du cout global qui serait à prendre en charge par la commune si la convention était signée.

Les élus sont d'accord pour dire que ce service est nécessaire pour les parents qui travaillent. Etant donné le faible nombre d'enfants concernés, les élus sont d'accord pour signer cette convention pour une durée de 1 an et prendre en charge les frais de transports au prorata du nombre d'enfants utilisant ce service.

## **5. Convention TE 47**

### **• Implantation d'un poste électrique**

Territoire d'Energie 47 a sollicité la commune pour l'implantation d'un poste électrique route de Cassou à côté de l'abri bus. Les élus donnent leur accord mais désirent que ce poste électrique ne soit pas trop visible ils souhaiteraient qu'il soit installé derrière l'abribus.

Madame Le Maire doit faire la demande en ce sens.

### **• Transfert compétence Gaz**

Sachant qu'une conduite de gaz traverse la commune de part en part, le transfert de compétence permettrait à TE47 d'avoir une vision générale sur toute la commune. Ils pourraient également accompagner la mairie sur les questions relatives aux études ou aux raccordements au réseau notamment dans le cas de projet de biogaz ou de méthanisation. Les élus sont favorables à ce transfert de compétences et autorisent Madame Le Maire à entreprendre les démarches nécessaires

## **6. Tableau des effectifs**

Comme tous les ans Madame le Maire demande aux élus de valider le tableau des effectifs. Elle précise que la majorité des entretiens professionnels ont été effectués.

Lors de ces entretiens une salariée a demandé une revalorisation de son salaire et un autre a réitéré sa demande de changement de grille indiciaire.

Après discussions les élus sont d'accord pour accorder une revalorisation à l'échelon 6 indice brut 387- indice majeure 354 soit environ 4 % pour une salariée et un passage d'agent technique à agent de maîtrise échelon 10 indice brut 479- indice majeure 416 en conservant sa bonification pour un autre salarié.

Madame Le Maire précise également que la secrétaire de mairie titulaire a demandé un congé pour disponibilité de 3 ans

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **- Retour sur les subventions demandées dans le cadre du FST**

- Installation du Colombarium au cimetière : subvention accordée 2 880€
- Chauffage de la Salle des fêtes : subvention accordée 5 862€
- Route de l'Abeille : subvention accordée 18 497€ si présentation du devis de 44 000€

Pour rappel ces montants sont versés par l'Agglomération d'Agen dans le cadre du Fonds de Solidarité Territorial, et le montant versé ne pourra pas être supérieur à la part versée par la commune.

- **Echecs Foulayronnes** : Le club d'échecs de Foulayronnes intervient déjà sur l'école primaire de Sauvagnas et propose d'intervenir également auprès des élèves de la maternelle. La participation demandée est de l'ordre de 2 000€ par an. A Sauvagnas, cette participation est intégralement prise en charge par la coopérative scolaire. Les élus ne souhaitent pas proposer cette activité.

- **Point sur les associations :**
  - o **Association des Parents d'Elèves :**
    - Une boum d'Halloween a eu lieu à Sauvagnas fin octobre en présence de nombreux enfants
    - De nouvelles animations sont prévues
      - Vente de sapins livrés à St Caprais
      - Chasse aux Œufs de Pâques en collaboration avec la bibliothèque
      - Vide grenier et concours de pétanque le 14 mai 2022
      - Fête de l'école fin juin
  - o **Comité des fêtes**
    - Le nouveau comité des fêtes s'est réuni le 25 octobre. Un bureau a été constitué et plusieurs manifestations sont prévues
    - La 1<sup>ère</sup> manifestation aura lieu le 4 décembre avec la venue de la troupe de théâtre la Dame Blanche
  
- **Achat d'un écran pour retro Projecteur :** La mairie a fait l'acquisition d'un écran qui sera installé à la salle des fêtes
- **HANG'ART BUS :** Le Hang'art Bus sera présent au village les samedi midi 13 novembre et 11 décembre. 3 personnes sont nécessaires pour installer les tables, dresser les couverts, faire le service et débarrasser. Seront présents
  - Le 13 novembre : Domie, José et Laurent
  - Le 11 décembre : Séverine, Jean Damien, Marie-Rose
- **Bulletin municipal :** La commission bulletin municipal se réunira le lundi 22 novembre pour préparer le bulletin de fin d'année
- **Les vœux de la municipalité** sont prévus le dimanche 9 janvier
- **Les paniers gourmands** décorés par les enfants de l'école seront distribués à nos aînés en fin d'année
- **Monsieur DIONIS du SEJOUR président de la l'AA** visitera notre commune le mardi 23 novembre. Les élus sont invités à confirmer leur présence par mail à Madame Le Maire
- **Chantier citoyen du 11 au 13 juillet :** les adolescents qui ont reçus le courrier doivent donner leur réponse à la mairie
- **TELETHON : randonnée cycliste** du 5 décembre au départ de Castelculier, le circuit passera sur notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.  
 Le Prochain conseil municipal se tiendra donc le lundi 6 décembre 2021